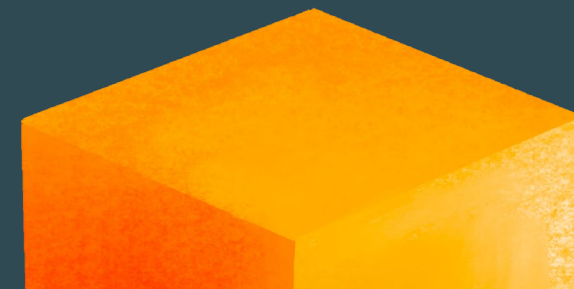
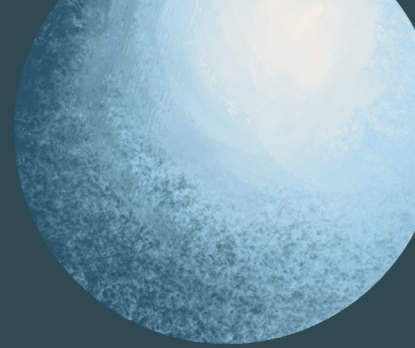


L'utilisation des prestations parentales chez les nouveaux parents québécois à l'ère du télétravail : quelques réflexions sur l'égalité des genres

*Transformations du travail et enjeux organisationnels **post-pandémie***

SOPHIE MATHIEU, PhD
MARIE GENDRON, PDG DU CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE
PARENTALE



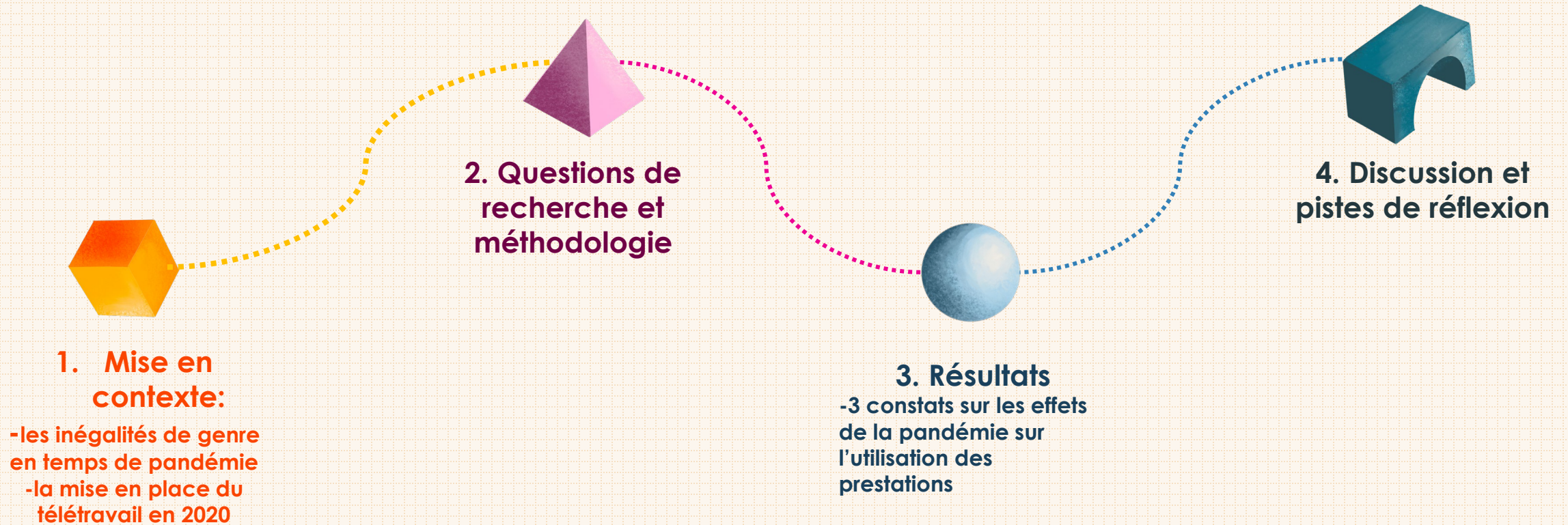
Brève présentation

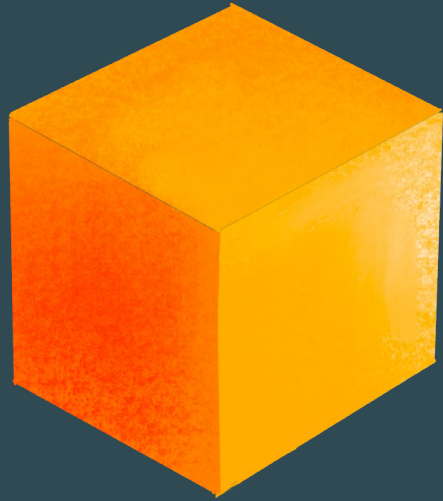


Reimagining
care/work
Policies

Réinventer
les politiques
soins/travail

Plan de la séance





PARTIE 1

Mise en contexte



Mise en contexte: la pandémie et les inégalités de genre

Qu'est-ce que la littérature internationale et québécoise nous apprend sur les inégalités de genre en temps de pandémie?

1. Dans tous les pays développés, incluant le Canada, les mères ont davantage réduit et adapté leurs heures de travail pour prodiguer des tâches de soins (Andrew *et al.*, 2020 ; Carlson *et al.*, 2021 ; Collins *et al.*, 2021 ; Craig et Churchill, 2021 ; Johnston *et al.*, 2020 ; Qian et Fuller, 2020), bien que les pères aient également augmenté le temps passé à s'occuper des enfants.
2. Le Québec ne fait pas exception. Des données recueillies par l'initiative Concilivi du Réseau pour un Québec famille ont montré que les femmes avaient été plus stressées, plus fatiguées et plus angoissées que les pères, entre autres (Mathieu et Tremblay, 2022 à paraître).

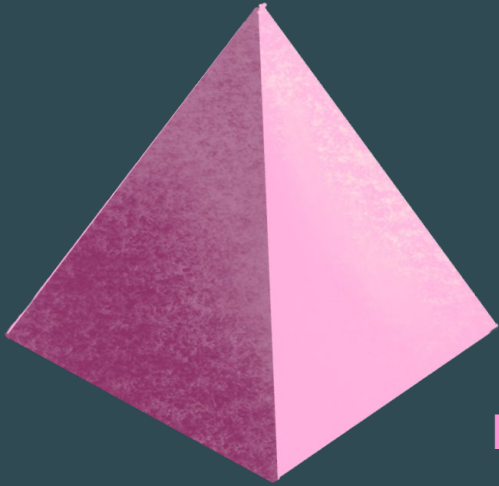


PARTIE 1

Mise en contexte: la mise en place du télétravail



Le Québec est passé d'un taux de télétravail relativement faible (autour de 10 % ; Tremblay, 2020) — à un taux nettement plus élevé de télétravailleurs, oscillant selon les évaluations et le mois entre 40 % (Deng *et al.*, 2020) et 50 % (INSPQ, 2020).



PARTIE 2

Questions de recherche et méthodologie

Questions de recherche: les effets de la pandémie sur l'utilisation des prestations parentales

Quels sont les effets de la pandémie, et plus précisément de la période de confinement et de la mise en place du télétravail obligatoire, sur l'utilisation des prestations de paternité?

Quels sont les effets de la mise en place du télétravail sur la durée des prestations, i.e. sur le choix des parents entre le régime de base et le régime particulier?



PARTIE 2

Méthodologie

Données administratives du Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP) de 2006 à 2020 sur l'utilisation des prestations par les hommes et les femmes.

Méthodologie



Quels sont les principaux déterminants de l'utilisation des prestations par les pères? (Moss, Duvander et Kolowski, 2019)

- Des prestations non-transférables à la mère, offertes comme un droit individuel;
- Des prestations généreuses, avec un haut taux de remplacement du revenu.





PARTIE 2

Le fonctionnement du Régime Québécois d'assurance parentale (RQAP) en 2020 en bref

| Types de prestations | Régime de base (plus long, avec des prestations moins élevées) | Régime particulier (plus court, avec des prestations plus élevées) |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Admissibilité | Avoir un revenu d'emploi de 2000\$ | |
| Maternité Prestations non partageables | 18 semaines 70 % du revenu | 15 semaines 75 % du revenu |
| Paternité Prestations non partageables | 5 semaines 70 % du revenu | 3 semaines 75 % du revenu |
| Parentales Prestations partageables | 32 semaines •7 premières semaines : 70 % du revenu •25 semaines suivantes : 55 % du revenu | 25 semaines 75 % du revenu |
| Revenu maximal assurable | 78 500\$ | |

Dans sa forme originale, le RQAP n'offrait pas de prestations minimales.

Résultat: les familles riches recevaient des prestations généreuses, et les familles à revenus modestes étaient celles qui étaient les moins bien soutenues.



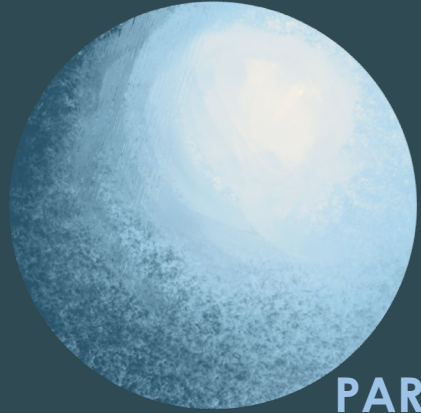
PARTIE 2

Le fonctionnement du Régime Québécois d'assurance parentale (RQAP) en 2020 en bref

Le RQAP a institué temporairement une prestation minimale hebdomadaire de 500 \$ pour les prestataires dont la période de prestations a débuté entre le 27 septembre 2020 et le 25 septembre 2021, peu importe le type de congé choisi (de base ou particulier).

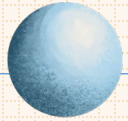
- Lorsque que le montant initial de la prestation hebdomadaire du prestataire était inférieur à 500 \$, la prestation a été ajustée jusqu'à ce seuil.
- L'application de la prestation minimale de 500 \$ a fait en sorte que les parents dont la prestation hebdomadaire initiale est inférieure à 500 \$ peuvent être tentés d'opter pour le régime long (régime de base).





PARTIE 3

RÉSULTATS



Les données permettent de faire trois constats, fortement liés

1.

Il y a eu une diminution de l'utilisation des prestations de paternité, surtout pendant le confinement

2.

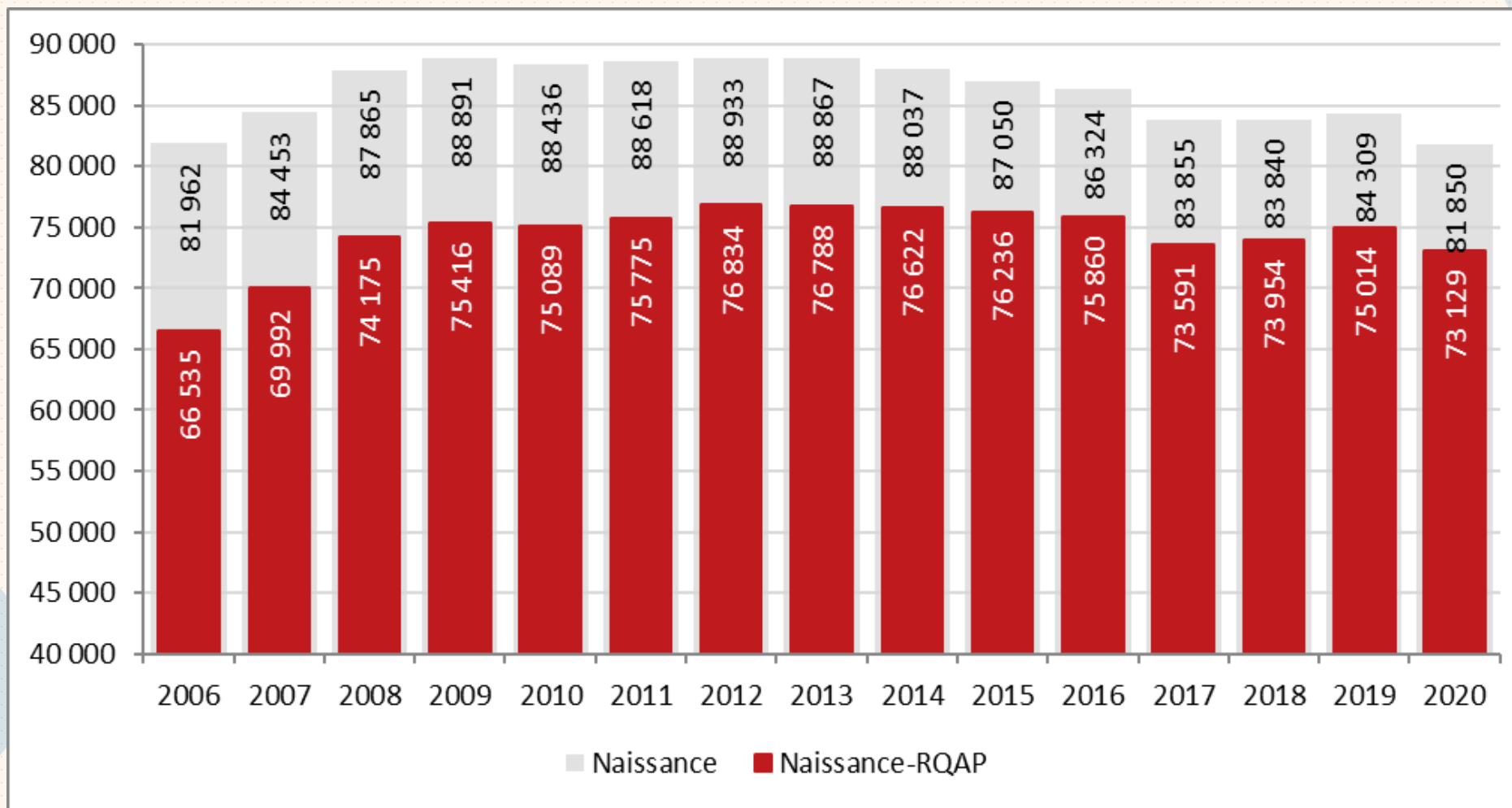
Le régime de base (plus long et moins payant) a connu une hausse de popularité

3.

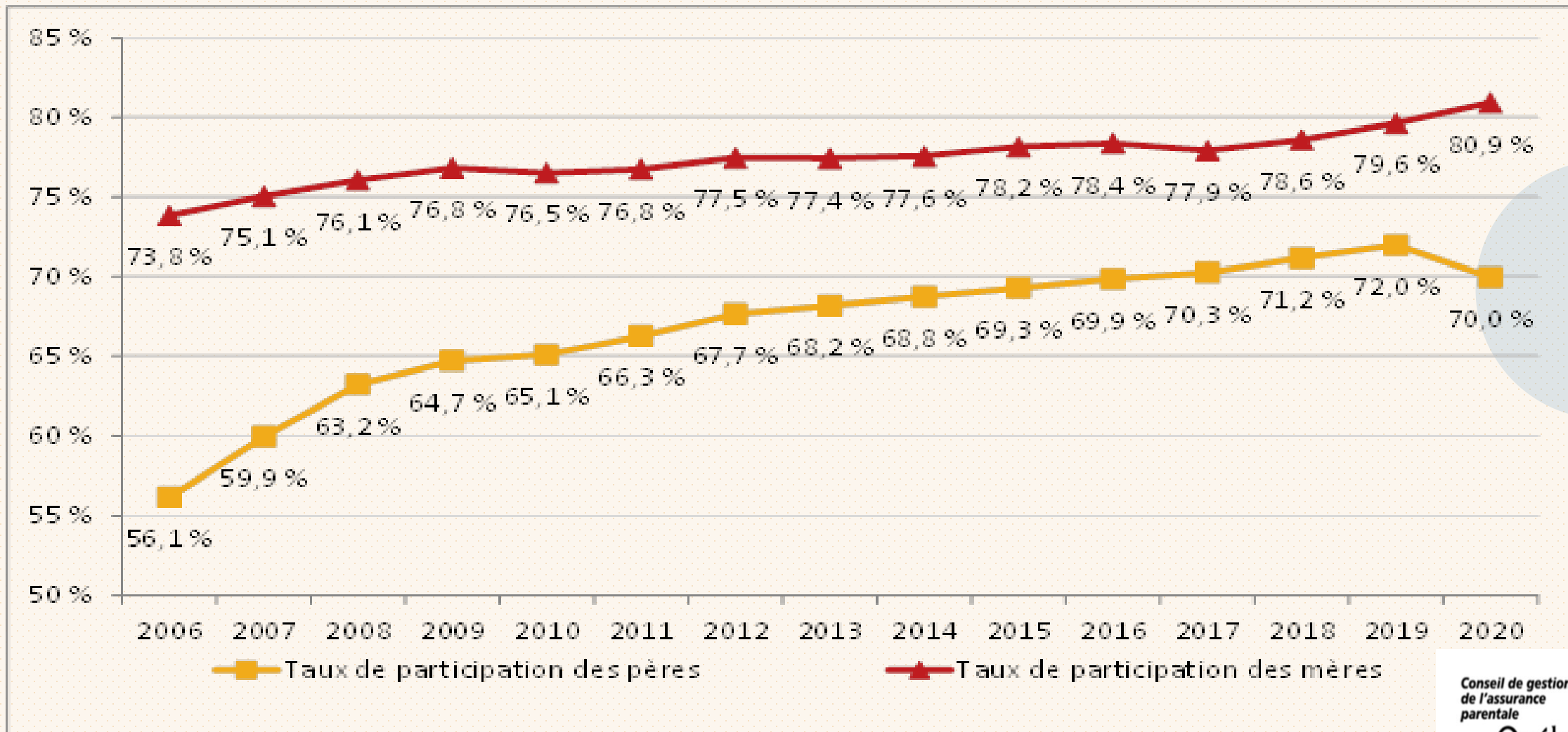
Il y a eu une diminution dans l'utilisation complète des prestations



Naissances-RQAP et naissances totales au Québec, 2006 à 2020



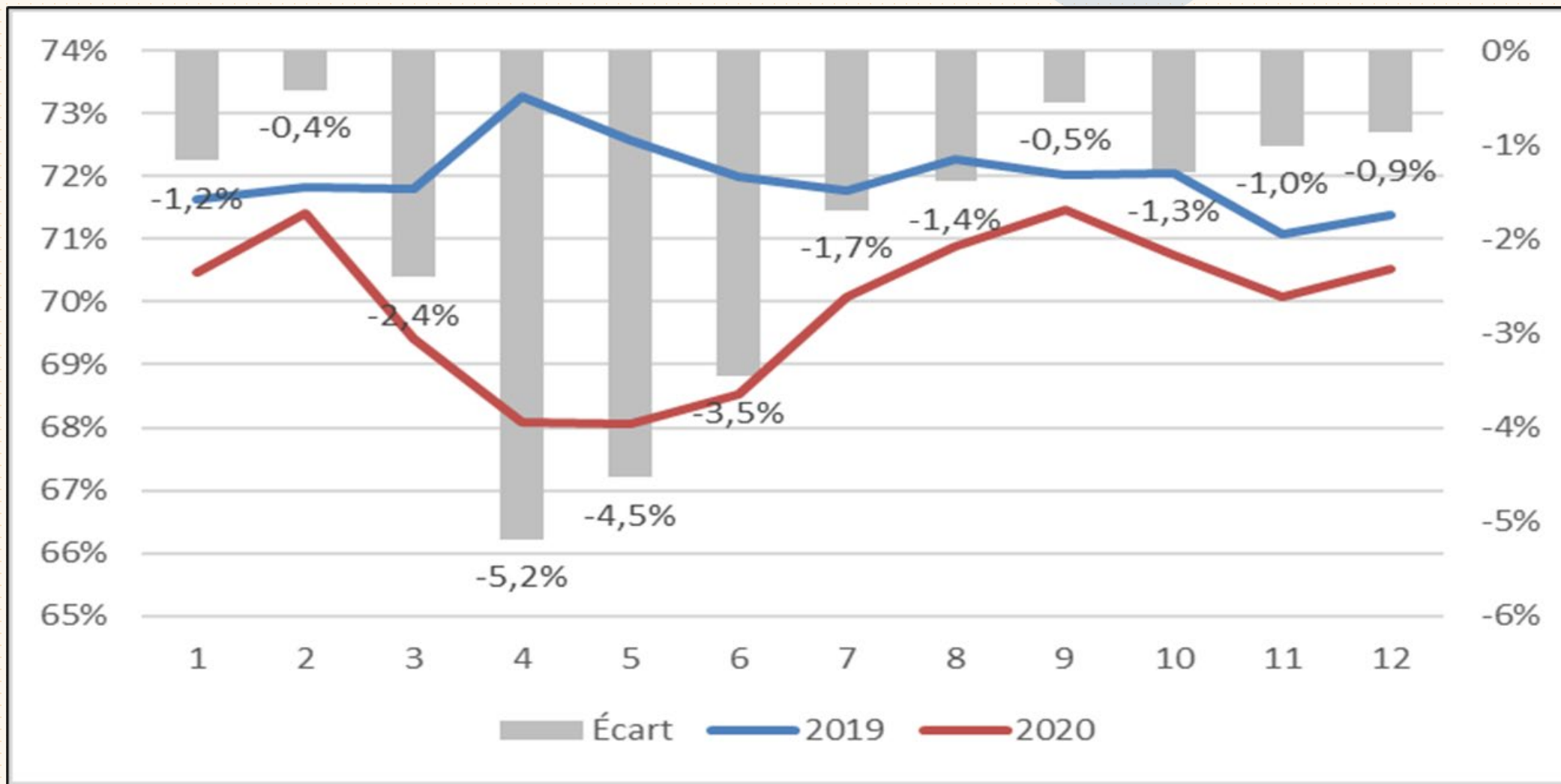
Taux d'utilisation des prestations selon le genre



PARTIE 3

Constat 1: diminution de l'utilisation des prestations de paternité

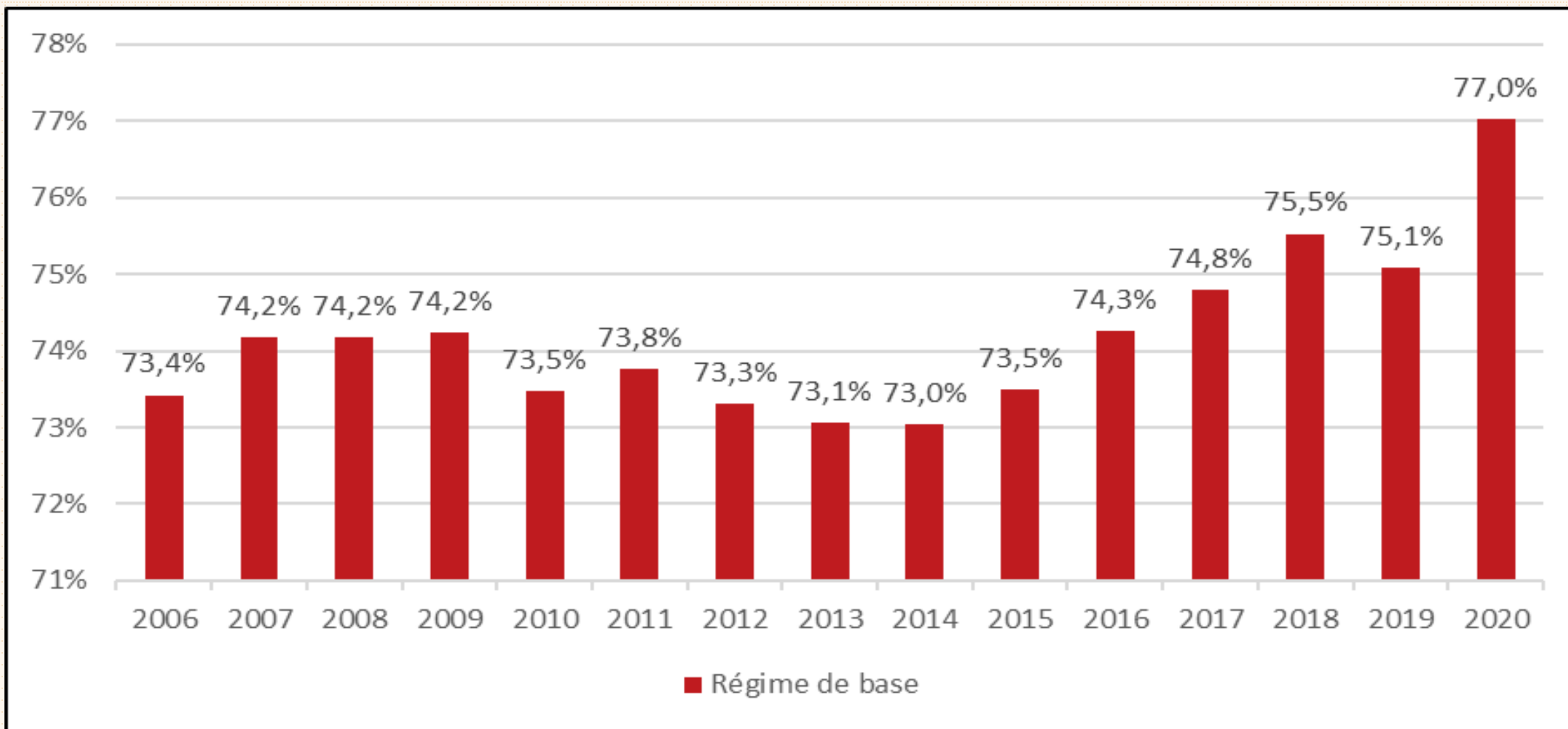
Taux d'utilisation des pères au RQAP, 2019 vs 2020



PARTIE 3

Constat 2: hausse de popularité du régime de base

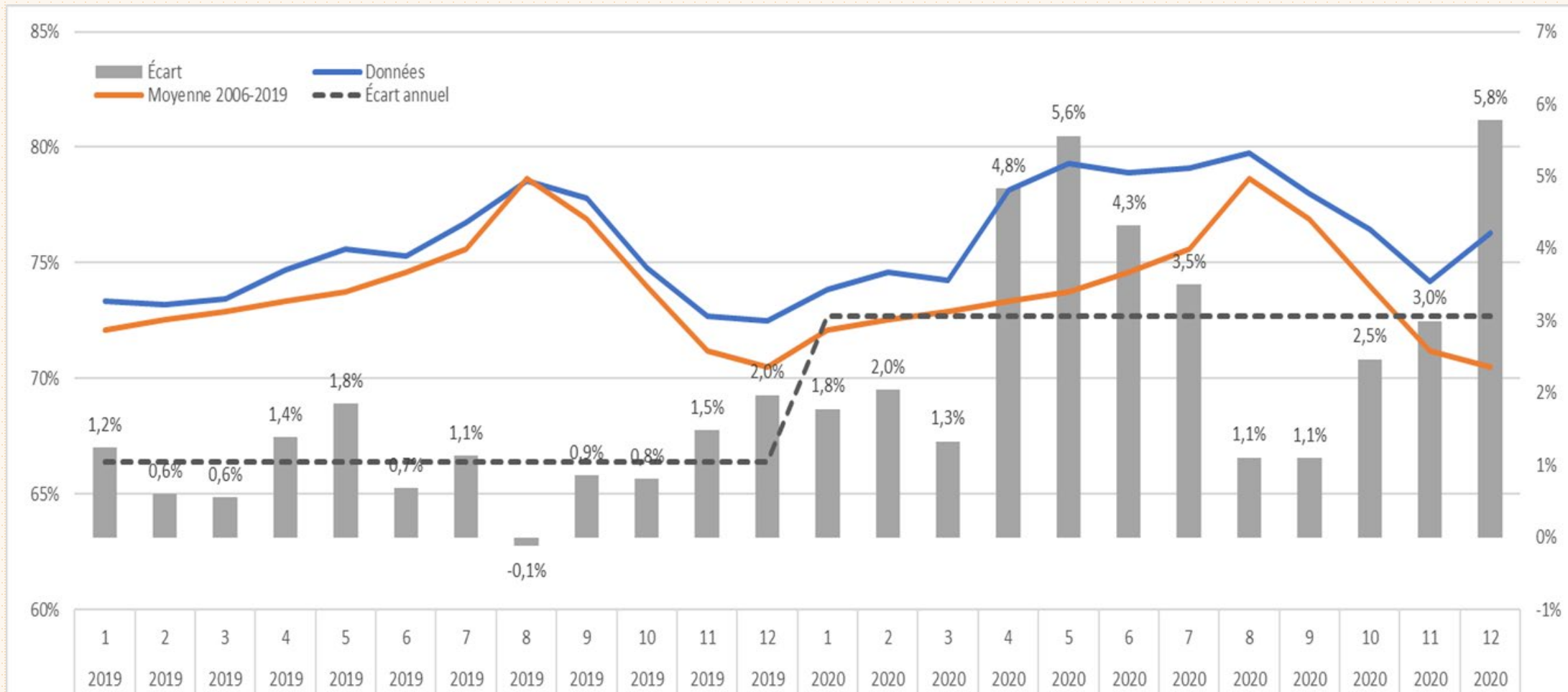
Proportion de familles qui choisissent le régime de base (plus long et moins payant)

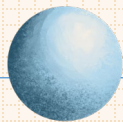


PARTIE 3

Constat 2: hausse de popularité du régime de base

Choix du régime de base

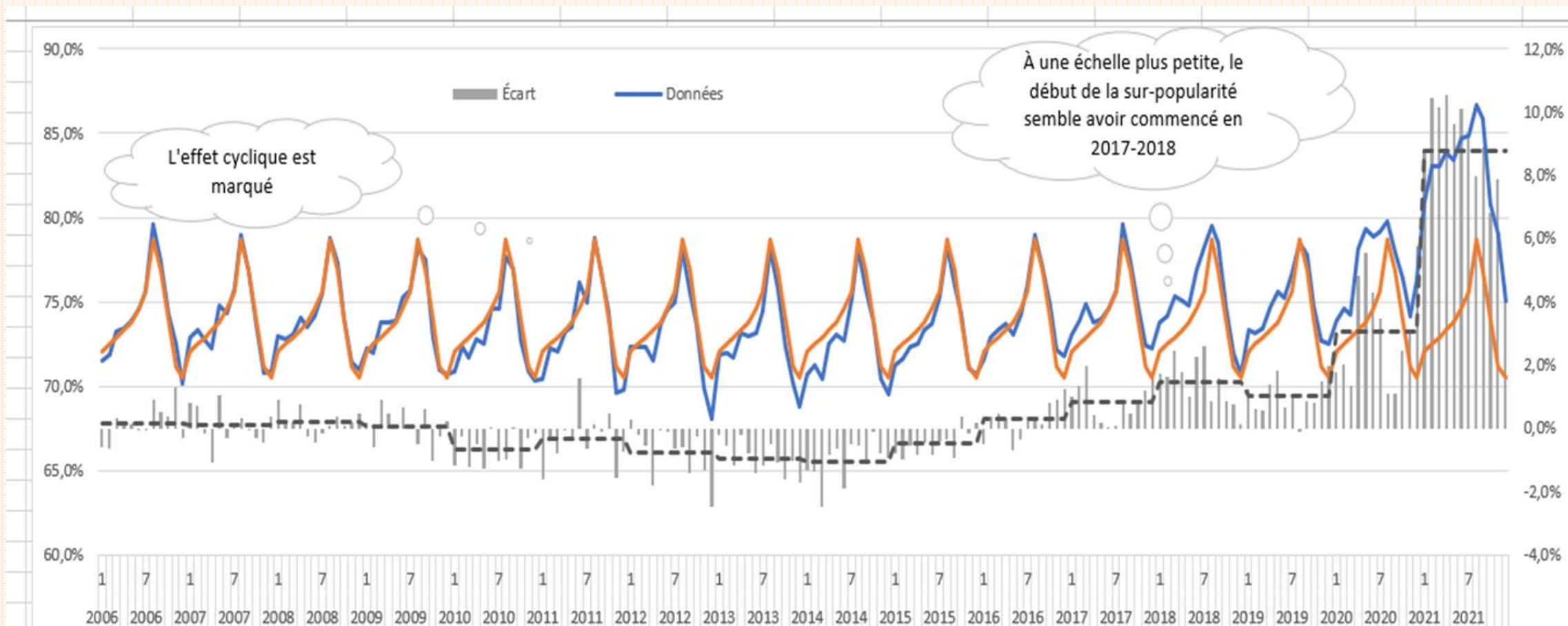




PARTIE 3

Constat 2: hausse de popularité du régime de base

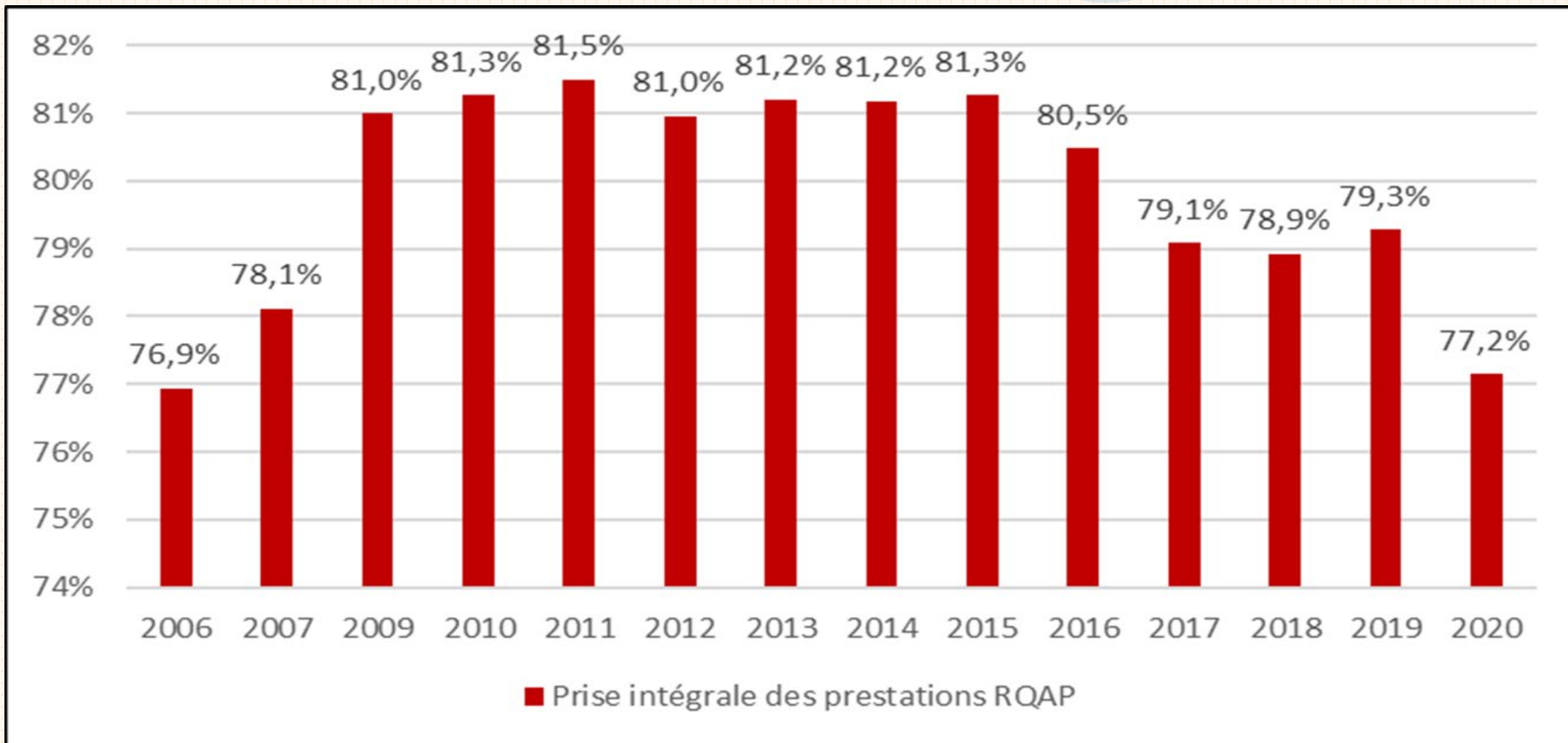
Choix du régime de base: tendance 2021 versus historique

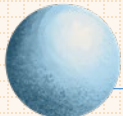


PARTIE 3

Constat 3: diminution dans l'utilisation complète des prestations

Taux de prise complète des prestations (naissances), 2006 à 2020

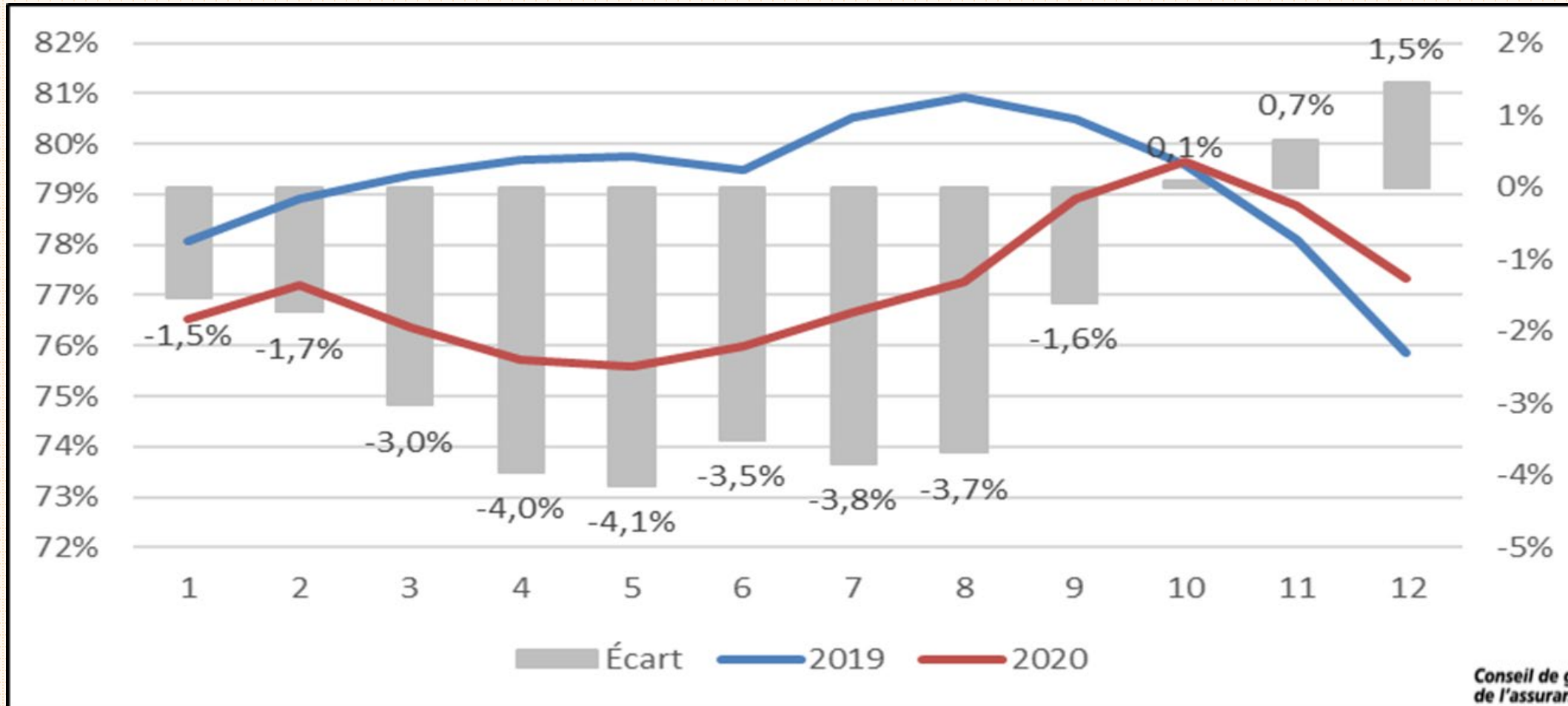


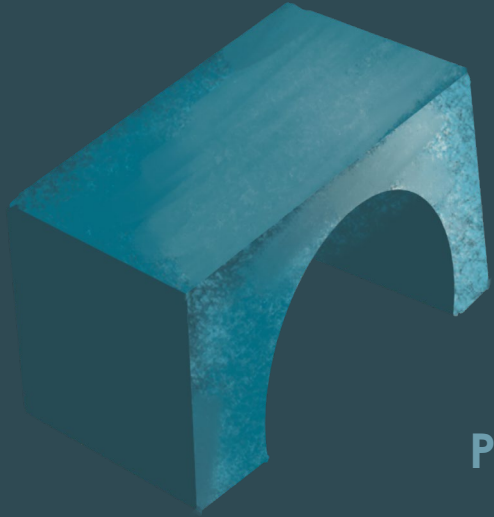


PARTIE 3

Constat 3: diminution dans l'utilisation complète des prestations

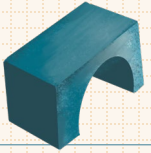
Taux de prise complète des prestations, 2019 vs 2020





PARTIE 4

Discussion et pistes de réflexion



Discussion et pistes de réflexion

Le RQAP a récemment modifié sa loi pour introduire des incitatifs pour faciliter le partage des prestations parentales

Les couples qui partagent les prestations parentales ont droit à des semaines additionnelles

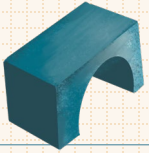


MAIS

Les prestations additionnelles sont à 55% du salaire

Ces incitatifs ne permettent pas de résoudre le problème de l'accès même au RQAP pour certaines familles

Aucune prestation minimale n'est garantie



Discussion et pistes de réflexion

Les effets de la mise en place du télétravail sur la division genrée de travail de soins et sur la productivité des nouveaux parents

Est-ce que les hommes participent vraiment au travail de soins?

Les hommes qui ne prennent pas de prestations de paternité sont-ils productifs au travail?

Est-ce que les effets de la pandémie sur l'utilisation des prestations vont perdurer, maintenant que plusieurs employés sont de retour au bureau?

Merci



Sophie Mathieu, PhD

sophiemathieu@hotmail.com

<https://sophiemathieu.ca/>



Marie Gendron

marie.gendron@cgap.gouv.qc.ca